Vieusseux : un patrimoine? : Interview du Pr. Martin Steinmann

Autor(en): **Jolliet, François / Steinmann, Martin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **75 (2003)**

Heft 1: **Vieusseux 2003**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-129952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VIEUSSEUX : UN PATRIMOINE ?

Interview du Pr. Martin Steinmann par François Jolliet

M. Steinmann, vous êtes architecte, professeur à l'EPFL et spécialiste du logement et de son histoire. Comment considérez-vous la question de la destruction du bâtiment rue des Franchises 28 à Vieusseux?

On peut constater que ces logements ouvriers des années 30 sont les témoins d'une période socio-historique bien particulière, que l'on connaît bien à travers des cités à Berlin, Francfort, Rotterdam et ailleurs. A Genève et en Suisse romande, il s'agit d'un exemple rare dont la double valeur historique, à la fois sociale et architecturale, est incontestable. Dans cette mesure, une conservation doit être sérieusement envisagée en tous les cas.

Mais d'autre part, comme toute conservation, elle pose le problème d'une nouvelle utilisation. Et de fait, ces bâtiments qui manifestaient un progrès social dans les années 30, ne correspondent plus à nos habitudes et nos besoins actuels, particulièrement en matière d'hygiène (bain, douche, etc.) et de surface habitable. Pour le logement ouvrier du XXème siècle (et plus encore pour celui du XIXème), une pure et simple remise en état ne correspond généralement plus à ce que nous considérons aujourd'hui comme un logement social correct.

L'exemple de Kiefhook, cité ouvrière à Rotterdam, conçue par l'architecte J .J .P.Oud en 1925 pose le problème dans toute son acuité. D'un côté ces logements très bon marché étaient construits pour durer 25 ans et leur substance était totalement dégradée. D'un autre côté, il s'agissait de l'un des « monuments » du Mouvement moderne. Pour les rénover, on a donc décidé de démolir et reconstruire entièrement sur la base des anciens plans. Vu les limitations spatiales extrêmes, des appartements ont été soit couplés, soit étendus (du côté plus discret du jardin) par l'adjonction d'une cuisine habitable pour dégager un peu d'espace. Considérer le logement ouvrier comme un Monument historique peut donc entraîner des travaux lourds si l'on est conséquent !

A Vieusseux, il est clair que cette architecture, rescapée d'une cité remarquable dans son ensemble, a perdu une bonne partie de son sens avec la disparition de son environnement. C'est un fait : il reste un seul bâtiment dans un contexte défiguré.

Les bains à chaque extrémité de la coursive sont inacceptables aujourd'hui et un projet de réhabilitation devrait intégrer de nouvelles salles de bain dans les logements, par exemple en couplant deux logements pour dégager davantage d'espace. Ce projet « déformerait » le bâtiment dans une certaine mesure et devrait donc répondre au respect de sa forme, de sa « typologie » originelle (faut-il simplement percer la cloison entre appartements ou peut-on la faire disparaître, etc.). Ce n'est pas impossible.

L'état du bâtiment pose encore des questions d'ordre constructif et technique : par exemple comment isoler le bâtiment. Pour garantir un confort minimal, c'est une question que l'on ne peut écarter. De même la dégradation des bétons est manifeste.

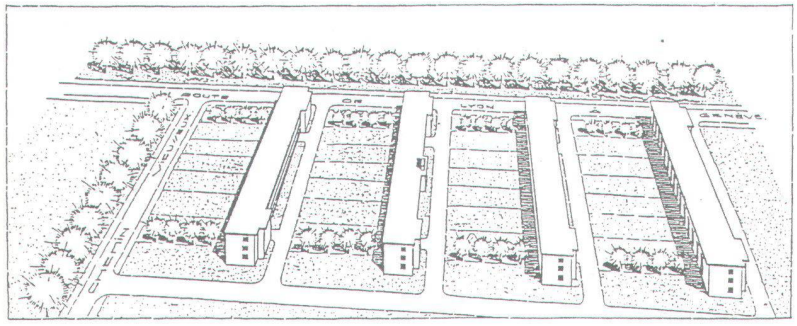

Ceci dit, quelle est votre appréciation?

Je suis vraiment partagé. Je reconnais la valeur historique et architecturale de ce bâtiment, mais l'assainissement à un niveau de confort acceptable aujourd'hui m'apparaît comme une intervention très lourde. On a déjà sacrifié la quasi totalité de la Cité Vieusseux et la restauration de ce seul bâtiment conserve-t-elle l'esprit de toute l'opération ?

La décision n'appartient-elle pas au politique?

Oui, mais il décidera en se référant aux conseils de ses

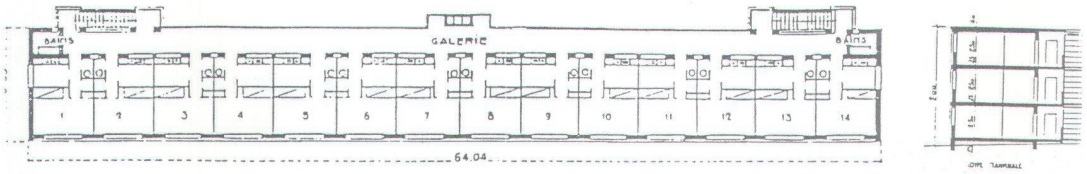

Plan d'un étage.

F. MEZGER, arch.

spécialistes. Sans connaître les paramètres financiers de cette décision, on voit bien que les seuls loyers ne permettront pas de rentabiliser l'opération. Le politique devra s'engager et, pour cela, évaluer l'intérêt public de cette conservation.

Même dans cet état fragmentaire, s'il s'agissait d'un objet médiéval (par exemple le reste d'un monastère disparu), on le conserverait. Il est incontestable que ces cités ouvrières sont les « cathédrales » de l'entre deux-guerres, l'élément porteur d'une réflexion architecturale fortement solidaire de l'aspect social. Le logement était un programme-phare de cette époque. Que connaît-on de ces années 20 et 30 ? Après la villa Savoye, le Bauhaus, ce qui constitue la plus grande part de ce patrimoine, ce sont les cités, les Siedlungen de Francfort, Berlin et par exemple Neubühl en Suisse. Vieusseux était le Neubühl romand, que nous pouvons voir comme une tentative de résumer en une seule opération les objectifs architecturaux, esthétiques mais aussi sociaux et politiques de cette période. Le logement social était porteur du débat des années 20, comme le montrent les thèmes des deux premiers Congrès du CIAM (Wohnung für das Existenzminimum, puis Rationelle Bebauungsweise). C'est là que le Mouvement moderne a trouvé une légitimité sociale et politique. Dans cette mesure, les Siedlungen ne sont pas seulement des témoins architecturaux, mais des monuments de l'histoire sociale.

C'est vrai, ce bâtiment est une pauvre baraque (il l'était déjà à l'époque), qui ne manifeste pas tout le déploiement d'un vocabulaire formel, mais c'est un patrimoine social avant d'être une architecture.

Aujourd'hui, ce serait plutôt le divorce entre les spécialistes défendant ce vestige et les supporters du logement social ?

Cette restauration ne peut avoir un sens que si les besoins des usagers (qui ont changé depuis 1930) sont réellement pris au sérieux. Ces logements ne peuvent être imposés en l'état. Une réconciliation entre aspects sociaux (p.ex. les valeurs d'usage) et architecturaux est nécessaire. Ou bien on a réellement des habitants pour lesquels ce niveau de confort est acceptable, des étudiants par exemple, ou bien il faut trouver le confort dans un cadre plus large en groupant deux cellules. Cette dernière solution semble possible, y compris pour un usage par des personnes âgées, si le politique met entre parenthèses les coûts de l'opération.

Comme spécialistes, nous pouvons confirmer la valeur historique, sociale et architecturale de cet objet. Au politicien de mettre cette valeur en balance avec les moyens nécessaires pour assainir ces logements dans une rénovation qui ne reconstruirait pas l'état d'origine, mais qui l'adapterait (sans le défigurer) aux besoins de confort contemporains.

Aujourd'hui, le logement est-il encore un programme-phare?

Il est vrai que beaucoup d'architectes donnent la priorité aux programmes publics. Mais j'hésite à confirmer pleinement ce point de vue. Des architectes importants, comme Diener ou Kollhof, ont largement contribué, par des réalisations importantes, au débat sur le logement. La démonstration est faite : il existe un important domaine de créativité en matière de logement.

La situation sociale s'est quelque peu améliorée depuis un siècle et ce domaine a peut-être perdu son caractère quasi exclusif. Mais le logement reste une mission « noble » et surtout intéressante tant d'un point de vue social qu'architectural.

Il faut le dire : le logement n'est généralement considéré ni par les politiciens ni par les gestionnaires (y compris des coopératives) comme un champ de recherche. Le simple fait que les coopératives romandes ne pratiquent que très peu le concours est symptomatique. Sur le comptoir de la réception des Travaux publics zurichois, j'ai récemment vu sept ou huit plaquettes montrant leurs récents concours de logement pour des coopératives construisant en droit de superficie. Les architectes invités étaient à chaque fois pour moitié des bureaux reconnus et pour moitié des jeunes. C'est une démarche qui permet de conduire une recherche, d'obtenir d'excellents résultats et de les communiquer (notamment par une exposition qui a fait le tour du pays).

Il faut à nouveau faire du logement un programme architectural. Le client et l'utilisateur ne sont pas forcément intéressés par une architecture de recettes périmées. Et les pouvoirs publics, à travers les subventions et les droits de superficie, tiennent les moyens nécessaires. Il faut le vouloir.